



Le p'tit mot de la Muni



Bas les masques dès ce mois de mars 2022. Que du bonheur de revoir notre vie sociale reprendre un peu de naturel et de dynamisme.

D'ailleurs, les activités villageoises ne vont pas manquer ces prochains temps et nous comptons sur vous pour y participer et soutenir leurs organisateurs. Il en est de même avec les commerces locaux qui, d'un avis unanime, ont besoin de vous... les clients.

Nous avons la chance de vivre dans un village animé et dynamique, c'est à nous, les citoyens, d'entretenir tout cela!

Nous avons également pour objectif de mettre à jour le site internet de la Commune et de le rendre plus dynamique.

Nous revoyons progressivement plusieurs modèles de documents et nous les mettons ensuite à disposition en ligne dans ce but.

L'engagement d'un second employé communal est sur le point d'aboutir, nous vous en dirons plus dans la prochaine édition car il est encore un tout petit peu tôt.

Vous le voyez, progressivement, la commune se modernise. Certaines choses prennent du temps mais nous sommes convaincus d'aller dans la bonne direction.

Bonne lecture.

Ils sont là!



On vous l'avait promis, les nouveaux containers à Vuarrengel sont installés.



Sommaire



Agenda

Administration communale

Système de gestion des heures

Le collège Page 2

La grande salle

Problèmes à la déchetterie

Taxe déchets

Le bus communal..... Page 3

Annoncer les chiens

Nos commerces souffrent..... Page 4

CONNAISSEZ-VOUS?

Le petit marché local Page 4

Maladies rares Page 5

Les scrutatrices Page 6

VIE LOCALE

Suisse bouge

Paquets de Noël..... Page 7

Divers..... Page 8

Heures d'ouverture



DÉCHETTERIE

En libre accès: tous les jours de 8h30 à 16h.

Ouverture complète: mercredi de 18h à 19h30 et samedi de 9h à 11h45.

COMPOSTIÈRE

Ouverte dès le 9 mars aux mêmes horaires d'ouverture complète de la déchetterie (mercredi soir et samedi matin).

BUREAU COMMUNAL

Mardi de 8h à 11h30 et de 17h30 à 19h30.

Jeudi de 8h à 11h30.

Editeur: Municipalité de Vuarrens

Parution: mensuelle

Distribution: tous ménages/Petit marché local

Annonces commerciales: voir les conditions sur le site www.vuarrens.ch/vuarrens-info

Contacts: Administration communale,
La Place 3, CP 28, 1418 Vuarrens
vuarrens-info@vuarrens.ch

www.vuarrens.ch

Agenda



15 mars 2022

Conseil communal, 20h, grande salle de Vuarrens

20 mars 2022

1^{er} tour de l'élection au Conseil d'Etat et élection au Grand Conseil

25 mars 2022

AAV - Brigitte Rosset, de 20h30 à 23h30
Grande salle de Vuarrens

27 mars 2022

Célébration musicale œcuménique, 17h,
église de Vuarrens

10 avril 2022

Eventuel 2^e tour de l'élection au Conseil d'Etat

Nous vous rappelons que cette rubrique du Vuarrens info's reprend exclusivement les informations que vous aurez vous-même ajoutées à l'agenda disponible sur www.vuarrens.ch

Collège

Le Conseil Communal n'ayant pas ouvert la porte à une reconstruction, nous travaillons sur une mise en valeur des surfaces. Un nettoyage complet a également été effectué.

Quelques travaux de rénovation permettraient de louer ces surfaces à un prix intéressant. A voir...

LE CASINO a été complété par un écran pour les projections.



LES COMBLES qui ont un cachet certain, sont désormais à louer.



Administration communale



L'administration communale n'est pas en reste dans la modernisation. Désormais, le système Twint est disponible pour vos paiements à la Commune.

Et d'autres évolutions se profilent. Encore un peu de patience...

Système de gestion des heures



La gestion des heures dans une commune comme la nôtre peut paraître anodine. En réalité, ce n'est pas du tout le cas. Entre tous les temps partiels, le travail de saisie et de contrôle des heures est un véritable casse-tête. C'est pourquoi nous sommes à la recherche d'un outil permettant de simplifier et optimiser la gestion des différentes activités sur la commune. Surveillants à la déchetterie, patrouilleuses, employés communaux, boursière, ce sont de nombreuses tâches à gérer.

L'ANCIEN APPARTEMENT pourrait être loué à une petite entreprise du village qui aurait besoin de place pour créer un bureau de une ou deux places.



Vous seriez intéressé?

Alors prenez contact avec Patrick Vallotton et nous en discuterons pour peut-être trouver un arrangement.

patrick.vallotton@vuarrrens.ch

Grande salle



La grande salle a eu droit à un joli liffing courant janvier. Outre un nettoyage de fond en comble et quelques travaux de peinture, nous avons profité de remplacer les vieux verres à blanc vaudois par des verres à eau qui viennent compléter les verres à pied actuels.

Nous avons également créé un cahier de référence permettant aux locataires d'utiliser correctement les installations mises à disposition.

Les vieux décors sur scène ont été déplacés, libérant ainsi de la place pour l'entreposage du matériel qui traînait sur scène. Quelques petits travaux de réparations électriques ont clôturé cette remise en état de la salle.



Taxe déchets



Introduit en 2013, le «nouveau» règlement de la gestion des déchets a fait ses preuves. A l'image de ce qui se pratique dans le canton, il se base sur un pilier forfaitaire (taxe déchets) et sur le principe du pollueur-payeur (sac taxé).

Que ce soit pour les privés ou les entreprises, le principe est le même. Les entreprises générant des déchets en plus gros volume ou spéciaux doivent les éliminer via leur propre filière sans avoir recours à celle de la Commune.

En ce qui concerne les entreprises, il existe une petite particularité qui permet à toute société domiciliée dans la commune et réalisant un chiffre d'affaire inférieur à CHF 15 000.- d'être exemptée de la taxe entreprise (CHF 50.-).

Pour l'obtenir, nous avons mis en place un formulaire sur la page «Déchetterie» du site internet de la Commune: www.vuarrens.ch/dechetterie

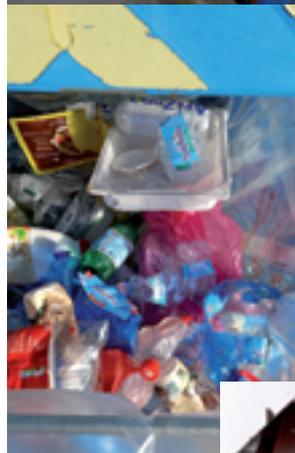
Problèmes à la déchetterie



Force est de constater que de plus en plus de déchets sont placés dans la mauvaise benne en journée, générant des surcoûts de traitement.

Si la situation ne s'améliore pas, nous serons donc contraints de prendre des mesures pour les ouvertures diurnes.

Nous comptons encore une fois sur le devoir civique de chacun, tout en restant conscients que ce n'est pas forcément des habitants du village qui en sont à l'origine.



Bus communal



Mauvaise surprise pour la Municipalité, qui aurait bien pu s'en passer, tout récemment! Le fameux bus blanc de la commune est en si mauvais état qu'il n'a aucune chance de passer l'expertise à laquelle il est prochainement convoqué.

Nous recherchons donc activement un véhicule de remplacement (une occasion au vu des délais de livraison du neuf en ce moment).



Obligation d'annoncer les chiens

Les propriétaires de chiens sont informés qu'ils sont tenus d'annoncer au **contrôle des habitants** jusqu'au **15 mars 2022** dernier délai:

- Les chiens achetés ou reçus en 2021.
 - Les chiens nés en 2021 et restés en leur possession.
 - Les chiens morts, vendus ou donnés en 2021.
 - Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.
- Les chiens déjà inscrits en 2021 et restés chez le même propriétaire n'ont pas besoin d'être réinscrits.

En Suisse, tous les chiens doivent être obligatoirement identifiés et enregistrés dans le système AMI-CUS. L'identification (détenteur, race, couleur, âge, nom, sexe) doit être faite par un vétérinaire au moyen d'une puce électronique (transpondeur).

Les propriétaires de chiens sont instamment priés de respecter la propriété d'autrui et, le cas échéant, de ramasser les «cartes de visite» que leur compagnon à quatre pattes pourrait laisser derrière eux. C'est une question d'éducation et certainement de nature à conserver des rapports de bon voisinage.

Merci pour votre compréhension.



Nos commerces souffrent

Lors de la séance du 10 novembre, un participant a interpellé la Municipalité sur son soutien aux commerces locaux signifiant son intérêt à ce que la Commune les soutienne.

La Municipalité avait alors répondu qu'elle faisait tout ce qu'elle pouvait mais qu'elle ne disposait pas d'une marge de manœuvre très grande dans le soutien de l'économie privée. La base du soutien devait venir des habitants eux-mêmes, car sans eux la commune ne pouvait pas compenser la totalité des pertes.

Nous avons rencontré plusieurs commerçants: le constat est unanime! L'embellie de 2021 est terminée et c'est la crise en 2022... La chute des ventes est drastique.

Nous disposons de nombreux commerces pour un village de 1100 habitants et ils ont besoin de vous. Sinon, ils devront fermer et notre dynamisme sera mis à mal!

La commune ne peut pas compenser votre absence... Dès lors, il faut donc être bien conscient que c'est principalement la population de notre village qui tient entre ses mains son avenir économique et commercial.

Nous comptons sur vous pour favoriser nos commerces et nos artisans lors de vos achats, travaux.

Nous allons essayer de mettre en avant leur existence au travers du site internet, nous avons déjà commencé dans le Vuarrens info's.

CONNAISSEZ-VOUS?

Le petit marché local

Le petit marché local, ou si vous préférez, votre petite épicerie de village, réside depuis des années au cœur du village de Vuarrens, rendant bien des services pour les petits oublis, le pain du week-end ou, au quotidien, pour les personnes dans l'impossibilité d'aller plus loin.

Cependant, cela ne suffit pas à faire vivre une petite épicerie comme la nôtre, nous avons grand besoin de clients réguliers!

Nous essayons tant bien que mal d'être à votre écoute, nous prônons les circuits courts en nous fournissant le plus possible à l'échelle locale.

Ainsi, nous avons à nouveau la charcuterie de la Boucherie Buffat, également depuis peu le fromage de la Fromagerie du Gros-de-Vaud, du poisson de Chez Océane, des œufs et du miel de producteurs locaux

et même de la bière artisanale. Et tout ceci produit dans la commune de Vuarrens la plupart du temps. Il se peut tout de même que parfois certains producteurs, provisoirement, ne puissent plus nous approvisionner, ce qui peut expliquer l'apparition de producteurs différents durant un certain laps de temps.

Nous maintenons également des emplois directs et indirects, *la Poste* restant un point essentiel pour la bonne marche de notre épicerie.

N'oubliez pas que nous sommes là pour vous servir et que nous avons besoin de chaque habitant pour faire vivre le commerce de proximité.

La Place 5
1418 Vuarrens
021 887 76 34





Maladies rares

Le 5 mars prochain sera célébrée en Suisse, et en ligne, la journée mondiale des maladies rares, dont la date officielle est le 28 février.



C'est quoi une maladie rare?

Une maladie est considérée comme rare lorsqu'elle compte moins de cinq cas sur 10 000 habitants. Aujourd'hui, environ 7000 maladies rares sont répertoriées dans le monde. Ce nombre est hélas en constante évolution puisque de nouvelles affections sont régulièrement décrites dans la littérature médicale. En Suisse près de 580 000 personnes sont touchées, soit environ 7,2% de la population.

Les maladies rares sont souvent chroniques et évolutives, et elles présentent fréquemment un risque mortel. Elles sont en grande partie liées à des facteurs génétiques mais peuvent être également causées par des infections (bactériennes ou virales), des allergies ou des facteurs environnementaux. Le plus souvent, elles sont sévères, chroniques, d'évolution progressive et affectent considérablement la qualité de vie des personnes malades.

La moitié de ces maladies touchent les enfants, causant des handicaps sévères car elles empêchent de respirer (mucoviscidose), de bouger (myopathies), de voir (rétinites), de comprendre (syndrome de l'X fragile), ou encore de résister aux infections.

Étant donné le faible nombre de cas pour chacune d'entre elles et leur grande diversité, le diagnostic clinique de ces maladies est souvent complexe et la prise en charge difficile. La recherche médicale et scientifique est essentielle. En effet, nombre de ces pathologies sont également appelées «orphelines», c'est-à-dire qu'il n'existe pas de médicaments qui puissent les guérir ou soulager les symptômes qu'elles entraînent.

En Suisse, principalement, trois structures œuvrent sans relâche pour aider toutes celles et ceux qui sont impliqués dans ce combat.

La Fondation BLACKSWAN, créée en 2010, soutient la recherche sur tout type de maladie rare ou orpheline, ce qui la rend unique. Outre son travail dans la quête de fonds, elle organise chaque deux ans un congrès appelé RE(ACT) Congress, devenu une référence internationale. En six éditions, plus de 1500 scientifiques ont pu mettre en place une cinquantaine de collaborations. La Fondation mène de-

puis 2015 une campagne appelée #RAREvolution afin que les maladies rares deviennent une priorité de santé publique. Enfin, l'année passée, elle a créé une première mondiale: un institut de recherche complètement dédié à la découverte thérapeutique pour les maladies rares. www.blackswanfoundation.ch

L'Alliance Maladies Rares Suisse - ProRaris - fondée en 2010 par des associations de patients, représente les patients atteints de maladies rares et leurs associations et défend leurs intérêts. En effet, ProRaris veut faire connaître et reconnaître la problématique des maladies rares dans notre pays et se bat pour que les grandes difficultés communes à tous les patients concernés soient prises en compte comme un enjeu majeur de santé publique. Les choses commencent à bouger au niveau fédéral, avec la mise en place d'un concept national maladies rares (CNMR), et ProRaris est maintenant considéré comme le porte-parole des patients. www.prorarais.ch

L'association UniRares, association de patients isolés atteints d'une maladie ultra rare ou sans diagnostic, a été créée en 2018 par des patients isolés et avec l'aide de ProRaris. L'association souhaite apporter un lieu d'écoute, de partage et donner un visage public aux combats quotidiens des patients isolés. www.unirares.ch

Ces trois instances nationales sont domiciliées à Vuarrens, grâce à l'investissement de deux habitants du village, Sarah et Olivier Menzel.

Le Dr Menzel est le fondateur et président de la Fondation BLACKSWAN ainsi que membre fondateur du comité ProRaris. Sarah Menzel, assistante sociale, est, depuis le début, la responsable administrative et la personne de contact pour tous les patients et associations de patients au sein de ProRaris et UniRares.

Malheureusement, ces trois structures ne bénéficient d'aucune aide étatique, tout leur travail est soutenu par des bénévoles et de généreux donateurs.

Cette cause vous intéresse, vous voulez la soutenir, vous souhaitez en savoir davantage ou simplement contacter Monsieur et Madame Menzel ? Alors allez visiter les sites internet correspondants ainsi que le programme riche et varié de la prochaine journée des maladies rares.

www.prorarais.ch/fr/journee-maladies-rares-mars-2022-542.html



Scrutatrices, elles veillent sur les chiffres

Lors des séances du Conseil communal, les questions se règlent en votant à main levée, il s'agit alors d'être particulièrement attentif et de compter les voix «pour», les voix «contre» et les abstentions.

Ce rôle est confié aux scrutatrices du Conseil qui veillent à l'expression démocratique des Conseillers communaux, chacun étant invité à s'exprimer sur chaque objet porté aux votes.

Si un Conseiller le demande, appuyé par cinq autres, il peut y avoir également des votes à bulletins secrets, il s'agit alors de compter rapidement les bulletins rentrés.

L'autre partie du travail des scrutatrices se joue lors des élections et votations, fédérales, cantonales et communales. Réunies avec les autres membres du Bureau (président, vice-président et secrétaire), elles participent (dès potron minet le dimanche matin) au dépouillement des enveloppes de vote reçues par correspondance puis des bulletins entrés le matin même.

Lors de ces journées de votations, elles observent des taux de participation fluctuants, fortement liés aux sujets soumis au peuple et confirment que certains bulletins doivent malheureusement être considérés comme nuls parce qu'ils ne sont pas signés ou que la date de naissance demandée est remplacée par la date du jour.

Pour cette 1^{re} année de la législature 2021-2026, ce rôle est confié à Mesdames Nadia Bridel et Monika Normand-Schwab (scrutatrices en fonction) et Christine Vulliamoz et Anne-Laure Zürcher (suppléantes).

Les rôles s'inverseront en juillet prochain, au début de la 2^e année, et ainsi de suite.



De gauche à droite: Anne-Laure Zürcher, Nadia Bridel, Monika Normand-Schwab et Christine Vulliamoz.

Christine Vulliamoz est une enfant du village, elle y a toujours habité. Elle a siégé au Conseil général (CG) plusieurs années, puis a été élue au Conseil Communal (CC) en 2021. Madame Vulliamoz aime les chiffres et son engagement comme scrutatrice est motivé par l'envie de découvrir les «coulisses» de la politique et de contribuer à la vie de son village.

Nadia Bridel habite Vuarrens depuis 2007, venant d'Echallens. Elle s'est d'abord engagée au sein du CG, puis, lorsque l'assemblée délibérante de la Commune s'est vue soumise à élections, en 2011, elle a rejoint le CC et c'est sa 2^e législature en tant que scrutatrice. Comme ses collègues, Madame Bridel est convaincue que rien ne vaut l'engagement de chacun pour faire avancer les structures et les projets.

Anne-Laure Zürcher habite également Vuarrens depuis 2007 et a d'emblée fonctionné comme scrutatrice, d'abord au CG puis au CC. Elle bénéficie donc d'une grande expérience qu'elle met avec plaisir et enthousiasme à disposition de ses collègues.

Monika Normand-Schwab s'est établie à Vuarrens il y a cinq ans, venant de Chavornay où elle était déjà membre du Conseil communal. Comme ses collègues, Madame Normand-Schwab considère qu'il est normal de s'engager et apprécie particulièrement les éléments comptables et statistiques qui font partie de sa fonction.

Conseil général ou Conseil communal?

Le Conseil général est constitué de citoyennes et citoyens de la commune qui ont librement accès à l'assemblée, à tout moment de la législature, sans passer par des élections.

Le Conseil communal est l'assemblée élue lors des élections communales. Sa composition ne varie que très peu en cours de législature et les éventuels démissionnaires sont remplacés par les «viennent ensuite» ou par une élection complémentaire si nécessaire.

Il y a un Conseil général dans chaque commune dont la population est inférieure à 1000 habitants. Dès ce chiffre atteint, un Conseil communal doit être élu.

Les communes de moins de 1000 habitants peuvent toutefois instituer un Conseil communal, sur décision dudit Conseil prise au plus tard le 30 juin de l'année précédant le renouvellement intégral des autorités communales.

Suisse Bouge



Durant le mois de mai, la population va accumuler des minutes de mouvement dans les quatre coins de la Suisse.

Chaque participant peut choisir la commune pour laquelle il veut accumuler des minutes. Plus il fera d'activités, plus le compteur de sa commune augmentera.

A la fin du projet, les trois communes de chaque catégories (selon le nombre d'habitants) avec le plus grand nombre de minutes seront couronnées «Commune de la suisse qui bouge le plus» et recevront un prix en espèce à utiliser pour un projet sportif au sein de la Commune.

Environ 150 communes proposent à la population des activités sportives gratuites pour tous du 1^{er} au 31 mai.

Cette année, Vuarrens participe à sa première édition.

Paquets de Noël



Un tout grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette sympathique et belle action!

Par vos dons, votre apport de marchandises et votre aide pratique, 73 colis sont partis de Vuarrens pour le centre à Tolochenaz avant d'être acheminés et distribués en Biélorussie essentiellement. Cette année, plus de 124 800 paquets sont partis de Suisse.

Merci à la commune d'avoir mis à disposition la salle du casino, un bel espace que nous avons beaucoup apprécié.



Détails sur [facebook.com/groups/apnev](https://www.facebook.com/groups/apnev)
et sur le site officiel
www.paquetsdenoel.ch

A Vuarrens: Fanny Pavillard 076 894 56 64
et Dorothée Bornick
078 880 87 27.

coop Duel intercommunal

La commune de Vuarrens participe cette année à «Suisse Bouge» avec la participation de l'AAV, du Chœur mixte, du Jumelage, des Paysannes vaudoises, de la Gym des seniors, de la danse avec Mélanie et du yoga avec Corinne.

Vendredi 6 mai, soirée disco.

Dimanche 22 mai, découverte yoga, gym, danse, rallye.



Dimanche 27 mars à 17h
Célébration musicale
À l'église de Vuarrens



ESPACE
Œcuménique
VUARRENS



Inscription appréciée, par tél. au 021 887 87 28 (répondeur)
ou à info@espace-vuarrens.ch ou sur le site www.espace-vuarrens.ch

Contact: Yves et Dorothée Bornick, Champ du Clos 6, 021 887 87 28
et Pascale Bouilliez, Pré Soleil 6, 021 882 13 16

Un petit apéro à l'extérieur conclura ces moments, si la météo le permet.



**LA FANFARE L'ÉCHO DU SAUTERUZ
BERCHER-VUARRENS
PRÉSENTE...**

**«ÇA CAUSE SUR LA TERRASSE... !»
CONCERT/SKETCHES**

SAMEDI 12 MARS 2022 À VUARRENS
SOUPER À 18h30 SUR INSCRIPTION - CONCERT À 20h30

DIMANCHE 13 MARS 2022 À VUARRENS
PETITE RESTAURATION - CONCERT À 16h00 - ENTRÉE LIBRE

SAMEDI 19 MARS 2022 À BERCHER
SOUPER À 18h30 SUR INSCRIPTION - CONCERT À 20h30

DIRECTION: FRANCOIS BERNARDI
MISE EN SCÈNE: CATHERINE TENCALLA
TEXTES: GÉRARD BOTTINI & ROLAND BEZENCON
MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

INSCRIPTIONS:
ROMAIN MOCCAND, R. DU MILIEU 6, 1417 ESSERTINES S/YVERDON
079 325 23 96 - romain.moccand@bluewin.ch




Vuarrens à

**Le bonheur
d'être
ensemble**

Le 2 avril 2022

Brigitte Rosset

Ma cuisine intérieure

Jeûter et nourrir son esprit pour donner du poids à sa vie



Mise en scène / Christiane Schmitt
Collaboratrices / Jean-Luc Barbier
© Les Éditions L'Écho du Sauteruz

**25 MARS
2022 / 20h30**

CHF 33.- / 30.-

www.aavuarrens.ch

Le théâtre au féminin
AAV
ASSOCIATION
ANIMATION
VUARRENS

RAIFFEISEN LAURENT CONSTRUCTION GS Promoteur Energie Solutions MIGROS pour votre culture clear

Venez manger un succulent jambon et passer un agréable moment avec nous

Samedi 2 avril

- 19h00 Apéro offert par le Chœur mixte
- 19h30 **Souper**
Jambon à l'os et sa farandole de salades
Coupe glacée "L'Espérance"
Prix : 35.-- / Enfants de 10 à 15 ans 1.-/année
Prix sans le souper 20.-- / Enfants jusqu'à 15 ans gratuit
- 20h30 **1^{ère} partie**
Chœur mixte "L'Espérance"
Direction Fabrice Prélaz
- 2^{ème} partie**
Chœur d'hommes des Artilleurs de la Sarine
Direction Fabrice Prélaz



Un billet pour la tombola spéciale est inclus dans le prix adulte



En fin de soirée musique pour danser jusqu'à pas d'heure...

**Réservation obligatoire pour le souper
jusqu'au 31.03.2022**

078 649 04 47

esperancevuarrens@gmail.com